

LÉGUER À SES PROCHES, MÊME LES PLUS LOINTAINS



202208 legs

© Photos: TdH Suisse

Léguer, c'est offrir protection aux plus vulnérables et redonner espoir à des milliers d'enfants.

Active depuis plus de 60 ans, Terre des Hommes Suisse s'engage pour l'enfance et un développement solidaire dans 10 pays, en Suisse et à l'international.

Nous travaillons main dans la main avec 60 partenaires locaux afin de permettre aux enfants d'avoir:



Le droit à une **éducation adaptée, gratuite et de qualité.**



Le droit d'être **protégé contre toutes les formes de violence et d'exploitation.**



Le droit de **participer aux décisions qui les concernent.**

635 000
bénéficiaires
dont 515 000
enfants et jeunes

58 %
des dons
proviennent du
secteur privé

22
salariés à Genève
et plus de
160 bénévoles

plus de
77 %
de nos dépenses
directement
affectées aux projets
donc aux enfants

Chiffres Rapport annuel 2021

À votre écoute
022 737 36 44 (ligne directe)
c.roudit@terredeshommesuisse.ch



Ch. du Pré-Picot 3
1223 Cologny-Genève
T +41 22 737 36 36

CCP 12-12176-2
CH26 0900 0000 1201 2176 2
www.terredeshommesuisse.ch

De tout cœur Merci pour votre geste
en faveur des enfants vulnérables

Terre des Hommes Suisse
Ch. du Pré-Picot 3
1223 Cologny-Genève



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

50038980
000004



LA POSTE

I Légez la vie

Organiser de votre vivant votre succession et ne rien laisser au hasard quant au devenir de vos biens, c'est vous assurer que vos volontés seront respectées.

Après avoir inclus en priorité votre famille et vos proches, vous pouvez également par votre testament prolonger votre soutien à Terre des Hommes Suisse. Quelle que soit la valeur du legs ou de l'héritage, vous vous engagez durablement en faveur des droits des enfants.

Plus qu'un soutien financier, vos dernières volontés représentent pour ces enfants vulnérables la promesse d'un avenir

meilleur, l'espoir d'être protégés contre toutes les formes de violence, le rêve d'aller à l'école...

Soyez assuré(e) que nous mettrons tout en œuvre pour mériter pleinement ce précieux geste de confiance et vous garantir le respect de vos volontés dans la plus stricte confidentialité.

En couchant Terre des Hommes Suisse sur votre testament, vous vous engagez aujourd'hui pour aider des enfants à se construire un avenir meilleur.

En leur nom, de tout cœur un grand merci.



Christophe Roduit
Secrétaire général
Terre des Hommes Suisse



I Notre engagement

Quelle est la différence entre un testament et un pacte successoral ? Comment consigner vos volontés par écrit ? Pouvez-vous disposer librement de vos biens ? Pouvez-vous instituer une organisation d'utilité publique comme héritière ? Pouvez-vous avoir la garantie que votre legs permettra d'offrir un avenir meilleur aux enfants défavorisés ?

Autant d'interrogations légitimes sur un sujet personnel.

Conscients de l'importance et de la valeur de cet acte hautement symbolique, nous nous tenons à votre disposition pour construire ensemble un projet qui fasse sens pour vous, en prenant le temps :

- de vous écouter
- de vous rencontrer et d'échanger
- que votre projet se tisse

Un testament n'est pas définitif. Vous pouvez librement le modifier à tout moment. **Terre des Hommes Suisse bénéficie également du soutien de notaires** qui peuvent vous fournir gracieusement des conseils ou des recommandations.

Humecter ici

« J'ai la chance d'être la 1^{ère} génération qui a accès à une éducation et je ne veux pas que cela s'arrête pour mes frères et sœurs ».

Témoignage de Farida, jeune indienne.

I Hommage

« Merci Malou.

Tu as été bénévole à Terre des Hommes Suisse pendant de nombreuses décennies.

Timide, discrète, tu as accompli un travail important au secrétariat, d'abord au bureau, puis l'âge venant, depuis ton domicile.

Aujourd'hui, tu n'es plus là. Sans descendant direct, tu nous as fait un legs important avec le souhait de venir en aide aux enfants.

Nous saurons nous en montrer dignes ».

Toute l'équipe de
Terre des Hommes Suisse



Humecter ici

I Un legs en faveur de Terre des Hommes Suisse

- J'envisage de faire un legs et je souhaite être contacté(e) pour des conseils personnalisés.
- Je souhaite recevoir des informations « Legs et Héritage » sans aucun engagement de ma part.
- Je tenais à vous informer que j'ai déjà couché Terre des Hommes Suisse sur mon testament.

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

NPA _____ Ville _____

Tél. _____

Email _____

Le saviez-vous ?

En tant qu'organisation reconnue d'utilité publique, Terre des Hommes Suisse bénéficie d'une exonération sur les droits de succession de 100 % dans la plupart des cantons suisses.

Si ces questions vous interpellent, je vous invite à me contacter soit par le formulaire ci-dessus, soit directement par téléphone au **022 737 36 44** pour convenir d'une première rencontre, en toute confidentialité.
Christophe Roduit

Terre des Hommes Suisse
Ch. du Pré-Picot 3
1223 Cologny-Genève.

Humecter, fermer l'enveloppe, détacher et envoyer sans affranchir